

partiellement ensablé aujourd'hui, serait en fait un moulin à marée construit entre le VI^e et le X^e siècle. Vers cette époque, une première chapelle est édifiée, remaniée à de nombreuses reprises : c'est aujourd'hui le lieu principal des visites, avec sa célèbre Vierge couchée.

L'histoire du Yaudet ne s'arrête pas là et le livre non plus. L'essor de la pêche à la sardine, stimulé par d'éphémères conserveries, sur la commune voisine de Locquémeau, a contribué à la fixation d'une population plus importante. Aujourd'hui, outre l'ARSSAT, deux associations locales très dynamiques, l'Association de sauvegarde du patrimoine de Ploulec'h (ASPP) et *Mignoned Kozh Yeodet* (Les amis de Coz Yeodet) œuvrent pour une meilleure connaissance du patrimoine et s'efforcent avec succès de la vulgariser. Ensemble, elles ont dégagé une maison de passeur, qui témoigne des liens maritimes anciens et étroits entre les deux rives de l'estuaire du Leguer, la première a réalisé la restauration remarquable d'un moulin à vent, les deux contribuent largement à la notoriété du site. Chaque année, deux pardons bien suivis s'achèvent par une bénédiction de la mer, présente dans la chapelle par des *ex voto* nautiques.

Le livre présente l'intérêt de nous restituer de nombreux documents – photos, graphiques, cartes – issus des campagnes de fouilles et de bien présenter le Yaudet comme un site multi-périodes. Malgré la complexité des questions abordées, le contenu est très abordable. La continuité du récit jusqu'à nos jours permet de faire le lien avec le Yaudet d'aujourd'hui. Le livre aurait pu toucher un public très large si la couleur et une typographie moins resserrée avait été utilisées. Le Yaudet mérite bien également un petit livre grand public fondé sur les énormes connaissances et la clarté d'exposition des auteurs¹. En attendant, l'ouvrage dense et élégant des deux archéologues mérite sa place dans toute bibliothèque historique bretonne.

Jean-Jacques MONNIER
historien, co-auteur d'un documentaire sur Le Yaudet

Patrick GALLIOU et Jean-Michel SIMON, *Le castellum de Brest et la défense de la péninsule armoricaine au cours de l'Antiquité tardive*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archéologie et culture », 2015, 221 p., illustrations n. b., 32 pl. coul.

C'est dans la collection « Archéologie et Culture » des Presses universitaires de Rennes qu'est paru en mars 2015 ce bel ouvrage sur le *castellum* de Brest et la défense de la péninsule armoricaine. Les auteurs en sont Patrick Galliou et Jean-Michel Simon. Le livre se décline en quatre chapitres : I- « Le *castellum* de Brest,

1. Que l'on retrouve dans GALLIOU, Patrick, *Guide de l'Armorique gallo-romaine*, Spézet, Coop Breizh, 2015.

place-forte de l'extrême ouest de la Gaule », II- « Le *castellum* de Brest, chaînon d'un double réseau de forteresses littorales », III- « Les raisons d'être d'un système défensif », IV- « Les places fortes océaniques à l'épreuve des temps » Soulignons d'emblée le grand nombre et la richesse des notes placées en fin de chapitre : les compléments qu'elles apportent, les ouvertures et les références bibliographiques en lien avec le thème principal sont presque l'équivalent d'un second livre.

Depuis au moins le début du xvii^e siècle, on savait que le château de Brest englobait dans ses murailles les restes d'une fortification romaine. À la fin des années 1970, René Sanquer, maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale, lui consacra, sous forme d'articles, les premières synthèses raisonnées². C'est donc sans surprise que P. Galliou, Brestois comme lui et qui fut son élève puis son collègue à l'université, a repris le sujet à bras le corps. À la documentation ancienne ont été ajoutées quelques observations plus récentes et des comparaisons qui permettent aujourd'hui de se faire une idée assez précise de ce qu'était ce *castellum* bâti vraisemblablement à la fin du iii^e siècle de notre ère, bien que les auteurs reconnaissent que « Brest n'a encore livré aucun élément de datation » (p. 100). L'idée émise par J.-M. Ropars selon laquelle le château romain de Brest présentait une étroite parenté (le plan trapézoïdal) avec la forteresse de la fin du iv^e siècle d'Altrip, près de Ludwigshafen³, est abandonnée : c'est uniquement la topographie, la forme du promontoire sur lequel il est construit, qui en a dicté les contours (p. 33). On regrettera évidemment que l'impossibilité – mais est-elle réelle ? – de pratiquer des fouilles archéologiques, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, parce que l'on se trouve en terrain militaire, nous prive d'informations complémentaires qui auraient certainement été précieuses. Au moins, des essais de datation sur les briques de la muraille par les méthodes de l'archéomagnétisme ou de la thermoluminescence auraient peut-être été envisageables.

P. Galliou admet qu'après avoir retourné le problème dans tous les sens, le *castellum* de Brest reste anonyme – d'autres comme Aurigny dans les Îles anglo-normandes et Le Yaudet en Ploulec'h le sont aussi – et la tentative pour y voir un transfert de la capitale des Osismes depuis *Vorgium*/Carhaix avec le nouveau nom d'*Osismis*, non prouvée. La forteresse est ensuite pour la première fois replacée dans son environnement archéologique proche : réseau routier, découvertes diverses. Force est de constater que ce contexte plutôt banal ne nous éclaire guère sur le choix de ce point d'ancrage littoral et sur les populations qui ont pu y vivre. Des découvertes toutes récentes sur la bande côtière comprise entre Brest et la pointe Saint-Mathieu, point d'ouverture sur le grand large, auraient été susceptibles

2. Voir en particulier SANQUER, René, « The *castellum* at Brest (Finistère) », dans D. E. JOHNSTON (dir.), *The Saxon Shore*, Londres, 1977, p. 45-50.

3. ROPARS J.-M., « Le plan du *castellum* romain de Brest : une nouvelle hypothèse », *Archéologie en Bretagne*, n° 24, 1979, p. 43-50.

d'apporter des informations nouvelles, mais les auteurs n'en avaient pas encore connaissance⁴. Enfin, on ne saurait clore l'examen de ce premier chapitre sans insister sur le fait que sa qualité doit beaucoup aussi aux excellents dessins de J.-M. Simon et aux nombreuses restitutions proposées, plusieurs étant reprises en couleur dans les planches de la fin du volume.

Il va de soi que, pour comprendre les raisons de l'érection de la forteresse de Brest, il était nécessaire de la comparer à ses congénères ; c'est le thème du second chapitre. Grâce à sa connaissance quasi exhaustive de l'abondante bibliographie anglaise, P. Galliou la replace donc parmi l'ensemble des nombreuses forteresses littorales de l'île de Bretagne, puis à la suite, de celles comprises sur le littoral gaulois, entre le pas de Calais et la Gironde. Ces forteresses nous sont connues par l'archéologie ou par la *Notitia Dignitatum*, cette liste des commandements civils et militaires de l'Empire au début du v^e siècle. On constate alors que, malgré quelques points communs, leur typologie n'est guère homogène et que leur construction ne peut être la résultante d'une volonté politique unique, que d'autre part leur chronologie s'étale sur une longue période de 150 ans à cheval sur les III^e et IV^e siècles. Le chapitre s'achève par un tour d'horizon des garnisons qui y stationnaient, mais dont les noms ne sont révélés que par la tardive *Notitia* : chacune des forteresses aurait abrité une unité de 500 hommes en moyenne, comprenant des *milites* (soldats) et des *equites* (cavaliers).

Cet inventaire analytique minutieux s'imposait pour s'interroger, dans un troisième temps, sur la véritable raison d'être de tout ce système défensif. Après avoir examiné la question des troubles et des raids des « pirates » venus de la mer du Nord, dont on ne peut nier l'existence, mais surtout à une date tardive, P. Galliou met en avant l'inefficacité de ce système défensif pour protéger les côtes : les forteresses sont souvent mal situées pour permettre à une flottille une intervention rapide (par exemple, Vannes est à une vingtaine de kilomètres de l'entrée du golfe du Morbihan, Brest à 10 kilomètres de l'ouverture du goulet sur le large, etc. (p. 126), ou bien elles sont trop espacées (entre l'embouchure de la Seine et l'estuaire de la Gironde, il existe une forteresse pour 250 kilomètres environ en moyenne !). Pour conclure provisoirement, les fortifications armoricaines auraient été prioritairement des havres pour les navires de commerce qui fréquentaient les côtes de l'Atlantique et des mers nord-occidentales⁵.

4. Voir en particulier ÉVEILLARD, Jean-Yves, « Plougonvelin, plage du Trez-Hir, fort de Bertheaume. Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXLII, 2014, p. 17-19.

5. Patrick Galliou avait réservé la primeur de cette conclusion au congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à Lorient en septembre 2014, cf. GALLIOU, Patrick, « Les fonctions du *castellum* de l'Antiquité tardive à Brest : une nouvelle hypothèse », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XCIII, 2015, p. 207-215.

Cependant, les choses évoluèrent. À la fin du IV^e siècle et au cours du V^e siècle, les troubles redoublèrent, conséquence de nouvelles invasions venues d'outre-Rhin et de soulèvements locaux réprimés par les autorités romaines, ce qu'attestent d'assez nombreux textes. La défense des côtes occidentales fut renforcée : par exemple, le rocher de Solidor à Alet-Saint-Servan fut fortifié vers 390 et une réoccupation militaire du Yaudet à partir des années 380 a été mise en évidence par les fouilles récentes. Des communautés allogènes avec des éléments armés furent-elles alors installées aux endroits les plus sensibles ? Dans ce dernier chapitre, P. Galliou tente de répondre à cette interrogation. Grâce à sa connaissance quasi sans faille des découvertes archéologiques, il passe en revue tous les indices, en particulier ceux fournis par le mobilier des tombes de l'Antiquité tardive, qui permettraient de cerner une population étrangère. La conclusion de l'auteur est que rien ne témoigne de l'implantation en Armorique de telles communautés, ni germaniques, ni Bretons d'outre-Manche, ce qui signifie qu'une migration bretonne antérieure à celle de la fin du V^e siècle que l'on a crue possible⁶ est à rejeter au rang des mythes. Les mutations décelées ne sont que le résultat d'un phénomène interne de « barbarisation » de la Gaule et de l'ensemble du monde romain.

Comme on le voit, après les ébauches de R. Sanquer sur le *castellum* de Brest, P. Galliou, secondé par J.-M. Simon, livre trente-cinq ans après une première étude parue dans ces colonnes sur le problème de la défense de l'Armorique⁷, une intéressante mise au point sur cette forteresse replacée dans le contexte historique de l'Antiquité tardive. Certes, des interrogations, des incertitudes subsistent, conséquence des lacunes des sources tant textuelles qu'archéologiques. Mais voilà un ouvrage passionnant, dont nous recommandons vivement la lecture aux initiés comme à ceux qui veulent mieux connaître cette époque de transition de l'histoire de la Bretagne.

Jean-Yves ÉVEILLARD

Rémy ARTHUIS, Martial MONTEIL (dir.), *Archéologie de la Basse-Loire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archéologie et culture », 2015, 194 p., ill.

L'ouvrage publié sous la direction de Rémy Arthuis et Martial Monteil est le premier résultat d'un vaste programme de recherche lancé il y a neuf ans, qui réunit le service régional d'archéologie des Pays-de-la-Loire, l'Institut national de recherche en archéologie préventive, l'université de Nantes et des archéologues bénévoles. Le projet est ambitieux : l'étude des modifications de la Loire, qu'elles

6. Voir CHADWICK, N., « The colonization of Brittany from Celtic Britain », *Proceedings of the British Academy*, t. 51, 1965, p. 235-299.

7. GALLIOU, Patrick, « La défense de l'Armorique au Bas-Empire : essai de synthèse », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1980, p. 235-285.